

DECRET: N° 77/404 <sup>du 9/8/77</sup> /MJT-DSC.

portant nomination et affectation des  
Magistrats

LE PRESIDENT DU COMITE MILITAIRE DU PARTI,  
PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT  
PRESIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES, CONSEIL DU MINISTRE.

- VU l'acte fondamental du 5 Avril 1977 ;  
VU l'acte n° 005 du 19 Mars 1977 du Comité Central du Parti Congolais du Travail portant création du comité Militaire du Parti et fixant ses attributions ;  
VU la loi 42/61 du 20 Juin 1961 portant statut de la Magistrature ;  
VU le décret 183/61 du 3 Août 1961 portant application de la loi 42/61 du 20 Juin 1961 susvisé ;  
VU l'ordonnance 63/10 du 6 Novembre 1963 fixant l'organisation Judiciaire et la compétence de Juridictions ;  
VU l'ensemble des textes portant nomination des Magistrats ;  
VU le décret 75/390 du 26 Août 1975 abrogeant et remplaçant les dispositions de l'article 21 du décret 183/61 du 3 Août 1961 relatif au statut de la Magistrature ;  
VU le décret n° 77/165 du 5 Avril 1977 portant nomination des Membres du Conseil des Ministres ;  
Le Conseil Supérieur de la Magistrature entendu ;

DECRETE :

ARTICLE 1er : Les Magistrats dont les noms suivent sont nommés aux différentes fonctions de la Magistrature ;(régularisation).

- MONGO-Ayichou Jean, Conseiller à la Cour d'Appel de Brazzaville ;
- OKOKO-EKABA Djeudonné, Conseiller à la C.A. de Brazzaville ;
- ZOALA Vincent Germain Président du Tribunal de grande Instance de Loubomo ;
- GOKOUBA-MOKE Jean François, Président du Tribunal de Grande Instance Owando ;
- MASSENGO Prosper, Juge Président d'Imphondo ;
- OMBANDZA-MENGA Mathieu, Juge Président de Ouesso ;
- ONDZIE Victor, Juge au Tribunal de Grande Instance de Brazzaville ;
- BARODINGO Mathieu, Juge au Tribunal de grande Instance de Brazzaville ;
- KOULOOUNGOU Delphin, Juge au Tribunal de grande Instance de Brazzaville ;
- LINVANI Elie, Juge au Tribunal de grande Instance de Brazzaville ;

ARTICLE 2 : Le présent décret qui prendra effet à compter de la date de prise de Service des intéressés ; sera enregistré au Journal Officiel de la République Populaire du Congo et communiqué partout où besoin sera .

LE PRESIDENT DU COMITE MILITAIRE  
DU PARTI, PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE  
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU CONSEIL  
DES MINISTRES,  
Par le Président du Comité Militaire du Parti  
Chef de l'Etat

Fait à Brazzaville, le 9 Août 1977

LE DEUXIEME VICE-PRESIDENT DU COMITE  
MILITAIRE DU PARTI,  
PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,  
MINISTRE DU PLAN

Colonel Joachim YHOMBY-SPANED

COMMANDANT Louis SYLVAIN-GOMA

Le Ministre des finances

Le Gardien des Sceaux, Ministre de la